

**JOB DESCRIPTION / DESCRIPTION****RÉF #817**

Job Title / Designation de l'emploi <b>ASSISTANT TECHNICIEN (SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE ASSERVI)</b>	Salary Group Groupe 3+	Affiliation Affiliation syndicale STARF	Job Title No. Code numérique
Organizational Component / Service <b>TÉLÉVISION ET RADIO FRANÇAISES</b>			
Function / Fonction Chargé d'assurer la distribution des signaux et d'effectuer les branchements des équipements d'éclairage asservi, selon les instructions ou les informations, afin de répondre aux besoins de la production. Effectue les tâches d'assistant technicien.			
Description of Duties / Description des tâches  <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Assure la distribution des signaux et effectue les branchements des équipements d'éclairage asservi, selon les instructions ou les informations, en respectant la spécificité des circuits afin de répondre aux besoins de la production; s'assure du bon fonctionnement et fait rapport.</li> <li>2. Prépare la liste d'adresses des projecteurs d'éclairage asservi et la remet aux personnes concernées; établit les croquis nécessaires à la distribution des signaux.</li> <li>3. Effectue, au besoin, les remplacements ou l'interchangeabilité de pièces internes des projecteurs d'éclairage asservi.</li> <li>4. Opère, selon les instructions ou les informations les projecteurs de poursuites afin de répondre aux besoins de la production.</li> <li>5. Assure le transport des équipements techniques et leur rangement, selon les normes.</li> <li>6. Identifie et effectue, en cas de panne, les correctifs nécessaires pour rétablir le service et avise les personnes concernées.</li> <li>7. Fournit les informations nécessaires aux assistants techniciens à l'installation des projecteurs asservis.</li> <li>8. Effectue les tâches d'assistant technicien.</li> <li>9. Rapporte tout bris ou défectuosité des équipements ou du matériel aux personnes concernées et en assure le suivi.</li> <li>10. Remplit les formulaires et les documents appropriés; communique verbalement ou par écrit les informations requises afin d'assurer les suivis nécessaires et d'informer les personnes concernées.</li> <li>11. Familiarise d'autres employés à leurs tâches et à l'environnement de travail.</li> <li>12. Exécute, au besoin, toutes ou en partie, les tâches ressortissant à toute autre classe d'emploi comprise dans un groupe salarial équivalent ou inférieur ainsi que d'autres tâches connexes.</li> </ol>			
Relationships / Relations de travail <ol style="list-style-type: none"> <li>A. Relève du superviseur approprié ou d'autres personnes selon ses affectations.</li> <li>B. S / O</li> <li>C. Entretien des relations internes et externes.</li> </ol>			
Date issued / Date de publication <b>30 mars 2009</b>		Supersedes / Annule et remplace	
TEMP. O. 1171 BIL. (10/75)		(See reverse side) / (Voir au verso)	

**JOB REQUIREMENTS / EXIGENCES DE L'EMPLOI**

Education or equivalent knowledge / Études ou connaissances équivalentes Diplôme d'études collégiales (DEC) en Théâtre-Production (Éclairage et techniques de scènes) ou DEC pertinent, compte tenu du caractère technique de l'emploi et des connaissances en systèmes d'éclairage asservi.
Prior Experience / Expérience Six (6) mois sont requis pour se familiariser avec les systèmes d'éclairage asservi.
Where and how acquired / Source de l'expérience
Minimum time to learn / Durée minimale de la période d'initiation